

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201803I

Séance du 30 mars 2018

Date convocation : 13 mars 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Excusés : 1

Votants : 9

L'an deux mille dix-huit et le vendredi trente mars, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Francis PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Excusée : Marie-Christine CHEUZEVILLE

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2017 Budget Photovoltaïque

Madame le Maire propose de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, Constatant que le Compte de Gestion fait apparaître un déficit de fonctionnement cumulé de 163,86 €,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire : Exécution du budget d'investissement de l'exercice 2017

	Réalisé		Reste à réaliser
DEPENSES	9 740,47		
RECETTES	15 484,93		
RESULTATS CUMULES	5 744,46		
BESOIN DE FINANCEMENT		0	

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET 2018

A) EXCEDENT	
- Exécution du virement à la section d'investissement (C/1068)	0
Solde disponible :	
- Affectation à l'excédent reporté (C/002)	-163,86

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON